

République Française - Département du Cantal

Arrondissement de Saint-Flour

VILLE D'ALLANCHE



ALLANCHE - Commune Séance du vendredi 12 avril 2024

Membres en exercice
: 14

Date de la convocation: 05 avril 2024

Présents : 12

*douze avril deux mille vingt-quatre l'assemblée régulièrement convoquée,
s'est réunie sous la présidence de Philippe ROSSEEL,*

Votants: 12

Présents : Claudine HOUSSELLE, ERIC VIALA, Patrick MERAL, ALAIN GRIFFE, Jean-Paul DUMAS, Roland VEDRINES, AUDREY BLANQUET, JENNIFER DEVÈZE, LUDOVIC LEVAIS, THIERRY MARSILHAC, CLAUDE PESCHAUD, JULIEN THERON

Pour : 10

Présents : Claudine HOUSSELLE, ERIC VIALA, Patrick MERAL, ALAIN GRIFFE, Jean-Paul DUMAS, Roland VEDRINES, AUDREY BLANQUET, JENNIFER DEVÈZE, LUDOVIC LEVAIS, THIERRY MARSILHAC, CLAUDE PESCHAUD, JULIEN THERON

Contre : 0

Représentés:

Abstention : 2

Excusés:

Secrétaire de séance:
JENNIFER DEVÈZE

Présents non votants : Philippe ROSSEEL

Absents: JACQUELINE BARTHAIRE

Objet: Vote du compte administratif - Budget de la commission syndicale de Maillargues - DE_041_2024

Le conseil municipal réuni et présidé par Philippe ROSSEEL,

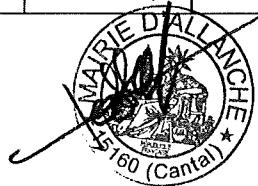
Délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par Philippe ROSSEEL après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré.

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	0,00	26 549,12	0,00	16 950,00	0,00	43 499,12
Opérations exercice	25 437,55	59 400,75				400,75

Date de transmission de l'acte: 24/04/2024
Date de réception de l'AR: 24/04/2024

015-211500012-DE_041_2024-DE
A G E D I



Total	25 437,55	85 949,87	0,00	16 950,00	25 437,55	102 899,87
Résultat de clôture		60 512,32		16 950,00		77 462,32
Restes à réaliser	0,00	0,00	26 780,00	4 830,00	26 780,00	4 830,00
Total cumulé	0,00	60 512,32	26 780,00	21 780,00	26 780,00	82 292,32
Résultat définitif		60 512,32	5 000,00			55 512,32

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Monsieur le Maire quitte la salle du conseil municipal pour les votes. Madame HOUSELLE, 1ère adjointe, se charge de faire voter le compte administratif à l'assemblée.

Pour extrait conforme au registre des délibérations,
Le Maire,
Philippe ROSSEEL

Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
compte tenu de sa transmission en Sous-préfecture
et de sa publication

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
le : 24 AVR. 2024
publié le :
24 AVR. 2024



Date de transmission de l'acte: 24/04/2024
Date de réception de l'AR: 24/04/2024

015-211500012-DE_041_2024-DE
A G E D I